

**Zeitschrift:** L'effort cinégraphique suisse = Schweizer Filmkurier  
**Herausgeber:** L'effort cinégraphique suisse  
**Band:** - (1932-1933)  
**Heft:** 25-26

**Artikel:** En Amérique : le cinéma et l'enfance  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-733829>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

atroces conséquences de la guerre, c'est la repousser de toutes ses forces jusqu'aux extrêmes limites possibles, limites qui sont fixées à toute conscience par un sentiment de dignité humaine, par le sentiment du devoir et du sacrifice, non seulement envers soi-même, mais envers tout ce qui concourt à former la Patrie : la race, la langue, la culture, la terre, le foyer, la famille, dans laquelle nous puisons le sentiment primordial de la vie et de la solidarité.

Le film de guerre a donc perdu une bonne partie des effets qu'on en attendait. Les opinions d'écrivains que nous avons citées en guise d'introduction à notre travail, et que Mme Eva Elie vient aujourd'hui renforcer de la sienne, indiquent clairement que l'intention ultra-pacifiste poussée, dans des films de guerre, jusqu'à l'exaspération, ne peut avoir de prise sur les masses. Celles-ci comprendront et admettront que la guerre est chose horrible, détestable, mais elles sentiront tout de même que si le renoncement le plus absolu est digne

de la sainteté d'un Christ, il n'est pas humain, il ne peut pas être le fait d'êtres de chair et de sang.

Telle nous apparaît, dans cette simplicité de lignes, l'opinion de notre collaboratrice : opinion qui dérive d'une étude de la vie réelle, vécue et sentie, et non des théories abstraites, dépourvues du sens de la réalité, et, de ce fait, dangereuses, que professent tant de philosophes rêveurs. »

Les films de guerre peuvent-ils être vus par les enfants ? Oui, parce qu'ils les obligent à sortir d'eux-mêmes, à s'oublier, à connaître la souffrance, à ne plus vivre en égoïstes auxquels l'univers est promis, mais prêts aussi à se sacrifier pour un idéal qui n'est ni la poursuite de l'argent, ni celle des honneurs, mais est l'honneur lui-même, pour le triomphe du droit et de la justice, sans lesquels toute joie est exclue !

Eva ELIE.

## En Amérique

### Le cinéma et l'enfance

Le directeur de l'Enseignement des Etats-Unis vient de faire connaître le résultat des examens nationaux qui ont été entrepris au sujet de l'éducation visuelle et qui ont eu lieu à Washington l'été dernier.

Le rapport indique qu'en moyenne jeunes gens et jeunes filles — de la région de Columbia et de 47 Etats — ont répondu correctement à 19 questions supplémentaires, sur 50 de chaque examen, après avoir vu les films documentaires sonores. Ceci correspond à un gain moyen de 38 %.

Un seul examen peut se comparer à celui-ci, c'est celui qui fut entrepris par Dr David C. Knowlton, en 1928, mais avec des films muets. Cette expérience donna pour résultat un gain de 19 %.

En comparant ces deux expériences, nous pouvons affirmer que le résultat instructif obtenu avec les films sonores est deux fois plus grand que celui obtenu à l'aide des films muets.

Mais si nous tenons compte uniquement de l'augmentation des connaissances acquises, nous obtenons des chiffres encore plus étonnants. Dans d'autres termes, après avoir vu cinq films sur cinq sujets différents pendant une durée totale de deux heures et quatre minutes, les jeunes gens et les jeunes filles étaient deux fois plus renseignés sur ces sujets qu'avant.

Le comité résume son rapport et déclare : « Le gain intrinsèque des connaissances s'ajoute naturellement à tous les autres avantages dérivant des auxiliaires visuels, tels que accroissement d'intérêt pour le sujet, meilleure compréhension des relations de temps et lieux, développement des facultés visuelles, etc.

Il est intéressant de noter que de très bons résultats ont été obtenus, même sur des sujets traités de façon très détaillée dans le programme d'enseignement primaire et sur lesquels des enfants de ce degré d'instruction sont supposés avoir reçu une instruction complète. Par exemple, des enfants qui sont supposés avoir étudié les glaciers, volcans et vallées de rivières gagnèrent 42,5 %, 79,8 % et 156,3 % respectivement sur leurs premières notes sur ces mêmes sujets. Dans le domaine des sciences, qui est plus restreint dans les écoles primaires que celui de la géographie, des résultats exceptionnellement élevés ont été obtenus. Les chiffres sont d'une supériorité marquée dans les films sonores.

Afin de pouvoir comparer l'augmentation des connaissances d'enfants de différents degrés d'instruction, le comité a soumis des jeunes gens et des jeunes filles à l'examen collectif des aptitudes mentales « Terman ». Cette classification montre que le résultat le plus important a été atteint par les jeunes filles d'intelligence moyenne, tandis que les jeunes gens du groupe le plus intelligent les suivaient de très près en se classant seconds.

A l'invitation du président Hoover, les directeurs de l'enseignement de la région de Columbia et les gouverneurs de tous les Etats, à l'exception de l'Etat de Washington, choisirent un jeune homme et une jeune fille de la classe précé-

dant la sortie de l'école primaire, ainsi qu'un officier de l'école, pour participer à cet examen intéressant sur la valeur des films sonores dans l'enseignement.

Le comité d'experts, nommé par le directeur de l'enseignement, soumit les jeunes gens et jeunes filles à un examen préliminaire à l'Université George Washington, afin de déterminer leurs connaissances sur un groupe de sujets. Les enfants visionnèrent, pendant les trois jours qui suivirent, des films instructifs sonores qui traitaient ce même groupe de sujets. Finalement les enfants furent soumis à un nouvel examen permettant de déterminer de combien ils avaient augmenté leurs connaissances à l'aide de ces films qui, faits par Dr W.-W. Atwood, président de l'Université Clark, Dr Clyde Fisher, du Musée d'histoire naturelle, et la Fox Film, marquent une innovation dans la production des films instructifs sonores. C'est la première fois que des membres de l'enseignement, qui sont chacun, dans leur domaine respectif, des personnalités, se sont unis à l'un des plus grands producteurs de films pour produire une série de films sonores d'une valeur instructive réelle et faits d'après la technique la plus parfaite.

Les résultats de ce commun effort, obtenus après un examen typique des enfants, dépassent toutes les espérances. Le fait que ces examens et résultats furent donnés et jugés par un comité impartial nommé par le gouvernement, les rend doublement intéressants et précieux.

Deux choses intéresseront les éducateurs au sujet de cet examen. L'une d'elles, c'est que, dans les conditions ordinaires, les films seront employés relativement aux sujets enseignés dans les écoles et constitueront donc un complément direct des sujets que l'élève étudie. Le deuxième détail est que, dans cet examen, il n'y a pas eu une deuxième séance du film. Le film fut visionné une seule fois et tout ce que l'enfant en a obtenu l'a été dans une seule représentation. C'est un fait prouvé que la répétition est un facteur de toute instruction, et souvent un enfant tirera plus de profit d'une deuxième ou troisième explication que d'une première. Un des grands avantages de ces films est qu'ils peuvent être répétés indéfiniment si nécessaire.

# OPÉRATEUR

sérieux, 35 ans, connaissant le  
sonore, cherche place stable.  
Faire offres sous chiffre 165, à  
l'Effort Cinégraphique Suisse, Ter-  
reaux 27, Lausanne